

Situation du port à grande marée entre les cordons de galets et l'étang du Vorlenn au début du 20ème siècle

IVR53_20042204336NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Hamon (c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

27 septembre 2025 Page 1